

Evolution de la remise de matériel d'injection stérile dans le canton de Vaud au cours des dix dernières années

Sophie Stadelmann, Michael Amiguet, Sanda Samitca

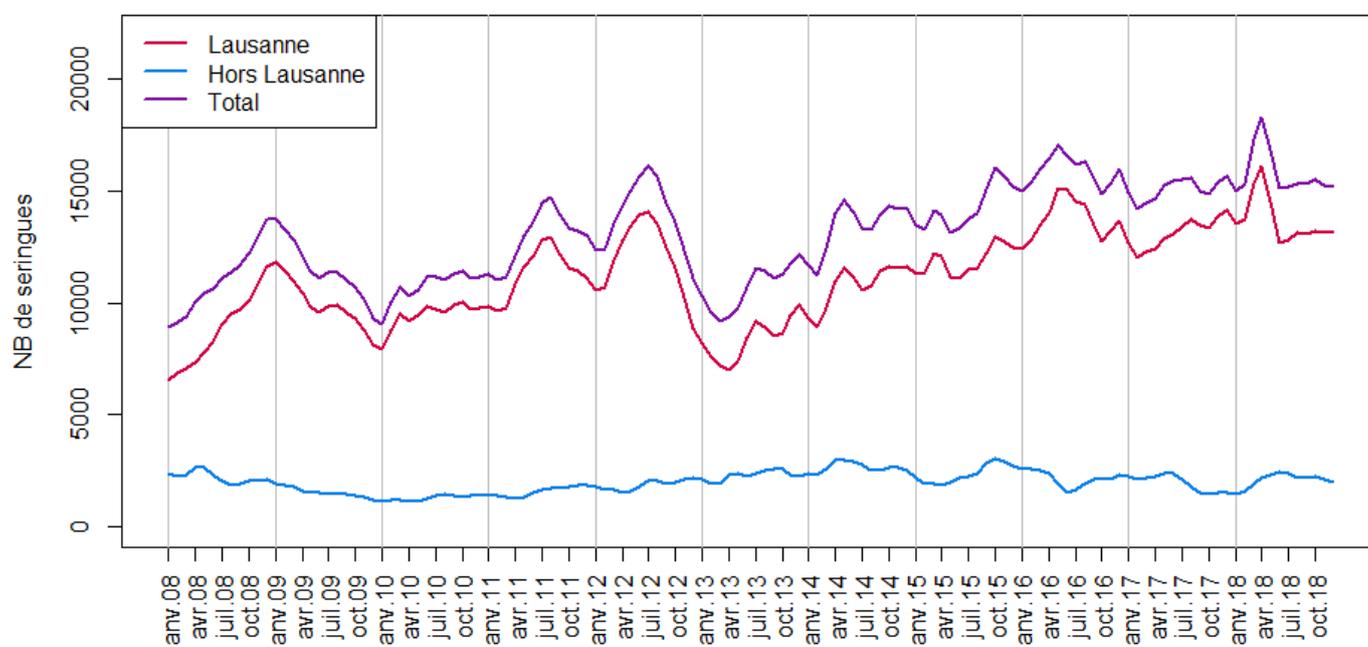
Unisanté – Centre universitaire de médecine générale et santé publique, CEESAN – Conseil, évaluation et expertise en santé publique

Février 2019

Contexte

La remise de matériel de consommation stérile entre dans le champ du volet « réduction des risques » de la politique suisse des quatre piliers en matière de drogue. Dans le canton de Vaud, le Conseil d'Etat a officialisé la remise de matériel d'injection dès 1996. Les recommandations alors édictées par le Médecin cantonal ont été revues en 2000¹ et une nouvelle politique de remise de matériel de consommation stérile coordonnée par REL'IER (Fondation Le Relais) et le Service de la santé publique du canton de Vaud a été mise en place sous le nom de Programme

cantonal de prévention des maladies transmissibles, échange de matériel stérile pour les personnes toxicodépendantes (PPMTMS)^a. Ainsi, dès le deuxième semestre de 2001, la remise de matériel de consommation a fait l'objet d'un financement cantonal et d'un monitoring confié à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive (IUMSP)^b. Les règles gouvernant la remise de matériel d'injection stérile ont été revues en mai 2008, et depuis cette date, l'échange de matériel d'injection stérile contre du matériel usagé se fait selon la formule « n=n », avec un maximum de 100 seringues remises².



Ce graphique présente des courbes lissées.

Figure 1 Evolution mensuelle de la remise de matériel d'injection stérile dans le canton de Vaud entre 2008 et 2018

^a Pour plus d'informations : <http://relier.relais.ch/coordination/ppmtms/>

^b Depuis le 1er janvier 2019, la Policlinique médicale universitaire, l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, l'Institut universitaire romand de

santé au travail et l'association Promotion Santé Vaud forment Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique à Lausanne.

Le programme s'étend actuellement à douze structures établies dans les différentes régions du canton : la région lausannoise, l'Ouest vaudois, le Nord vaudois et la région Riviera-Chablais.

Evolution de la remise

Depuis 2008, plus de 1.7 millions de seringues et d'aiguilles ont été remises aux consommateurs de substances psychoactives par injection. La Figure 1 présente le nombre de seringues^c remises^d chaque mois à Lausanne, hors Lausanne et dans l'ensemble du canton entre 2008 et 2018. Ce graphique montre que la part de seringues remises en ville de Lausanne est bien plus importante que dans les autres régions du canton. C'est le volume de seringues remises à Lausanne qui régit la forme de la courbe de l'ensemble du canton.

Globalement, hormis une importante chute en 2013, le nombre de seringues remises à Lausanne a fortement augmenté entre 2008 et 2016. Le nombre de seringues remises par mois depuis 2016 à Lausanne est resté stable. Cette courbe montre également une diminution transitoire de la remise de matériel d'injection stérile durant les périodes hivernales.

Hors Lausanne, la remise de matériel d'injection stérile a légèrement augmenté entre le printemps

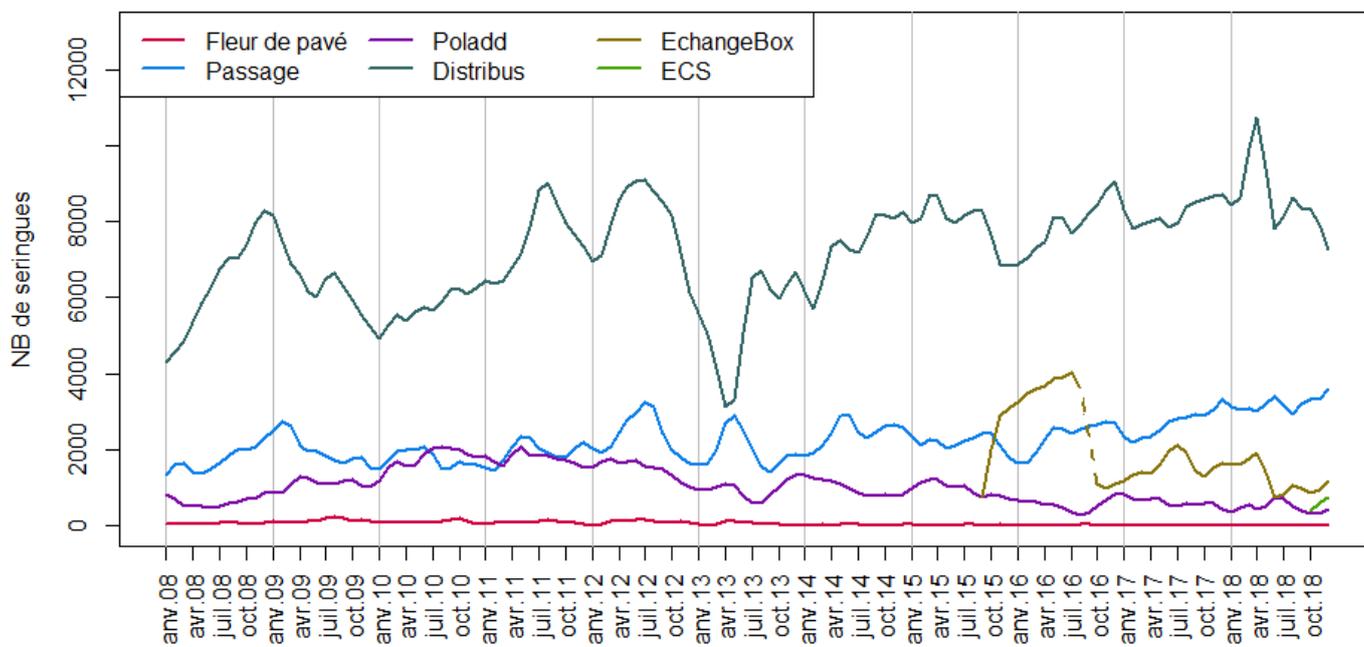
2012 et début 2015. Depuis cette date, le nombre de seringues remises dans ces régions est en diminution.

Evolution de la remise à Lausanne

La remise de matériel d'injection stérile à Lausanne est assurée par différentes structures de la Fondation ABS : le Distribus, le Passage, l'EchangeBox et l'Espace de consommation sécurisé (ECS), ainsi que par la Polyclinique d'addictologie (Poladd) et par l'Association Fleur de Pavé (FdP) (Figure 2).

Ce sont les structures de la Fondation ABS qui assurent la majorité de la remise de matériel d'injection stérile à Lausanne. Le Distribus prend en charge plus de 50% de la remise de matériel d'injection stérile du canton. Cette remise est particulièrement sensible aux événements contextuels. La diminution de la remise de matériel d'injection stérile au printemps 2013, par exemple, déjà visible à la Figure 1, s'explique par une intervention policière importante contre le trafic de produits stupéfiants sur la place de la Riponne à Lausanne. La remise au Passage, bien que fluctuante, a légèrement augmenté au cours des dix dernières années.

La remise de matériel d'injection stérile au Distribus et au Passage a également été impactée par la mise en place de l'automate « EchangeBox » en septembre 2015 à la Route de Bel-Air. Depuis cette date et

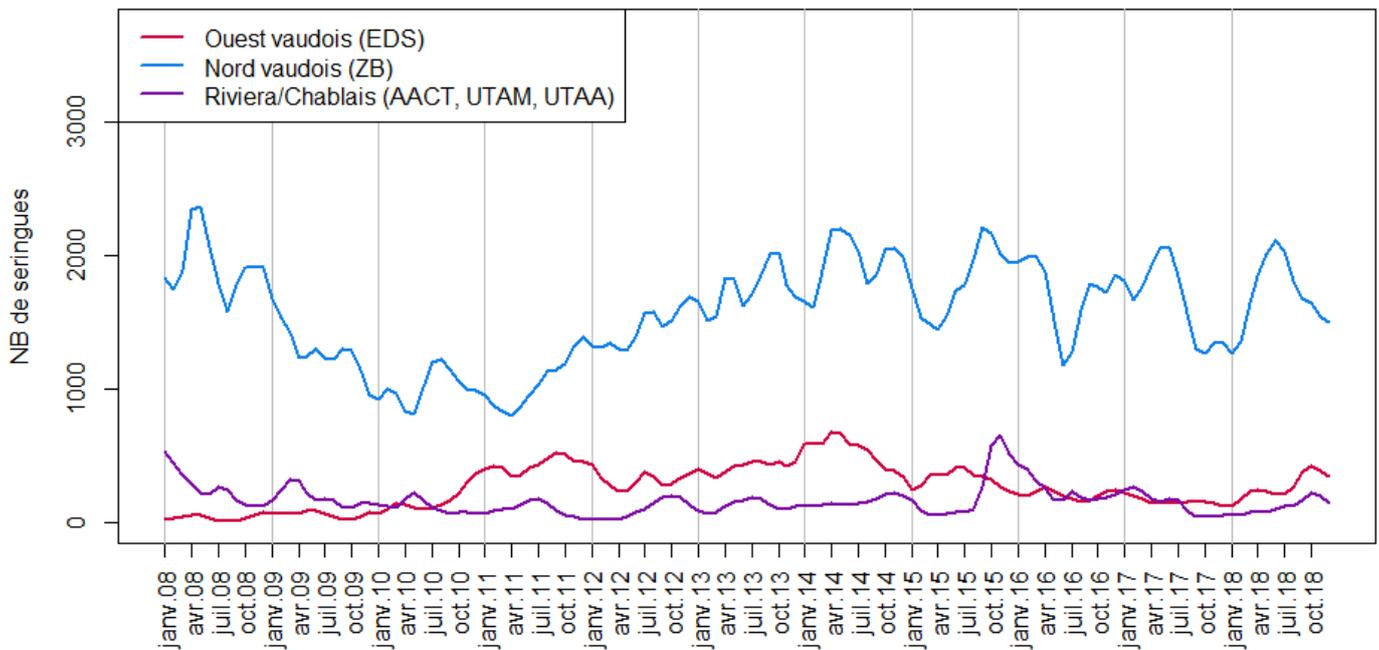


Ce graphique présente des courbes lissées.

Figure 2 Evolution mensuelle de la remise de matériel d'injection stérile pas structure à Lausanne entre 2008 et 2018

^c Dans ce rapport, le terme « seringue » est parfois utilisé pour désigner le matériel d'injection stérile et comprend les seringues et les aiguilles.

^d Le terme « remise » comprend à la fois le matériel échangé et le matériel vendu.



Ce graphique présente des courbes lissées.

Figure 3 Evolution mensuelle de la remise de matériel d'injection stérile dans les régions vaudoises sans considérer Lausanne entre 2008 et 2018

jusqu'en octobre 2016, l'automate remettait des Flash-box contenant deux seringues en échange d'une seule seringue usagée, créant ainsi un appel d'air vers l'automate. La situation a été rétablie dès novembre 2016. Depuis cette date, seules des Flash-box contenant une seule seringue sont disponibles à l'EchangeBox. Cet automate est également régulièrement la cible de déprédations entraînant plus ou moins régulièrement des pannes comme par exemple en juin 2018 où l'EchangeBox a été hors fonction pendant 30 jours entraînant ainsi une forte diminution du nombre de seringues remises. Une diminution de la remise de matériel d'injection stérile peut s'observer dès que l'EchangeBox est en panne pendant plus de cinq jours.

L'ECS, ouvert en octobre 2018, ne fonctionne pas sur le même principe que les autres structures puisqu'à l'ECS le matériel d'injection est remis sans condition pour consommation immédiate sur place et est récupéré directement. Sur les trois premiers mois d'ouverture de l'ECS, 1'870 seringues ont été remises dans cette structure.

Le nombre de seringues remises par la Polyclinique d'addictologie a diminué depuis 2010. En 2018, un peu moins de 6'000 seringues ont été remises dans cette structure.

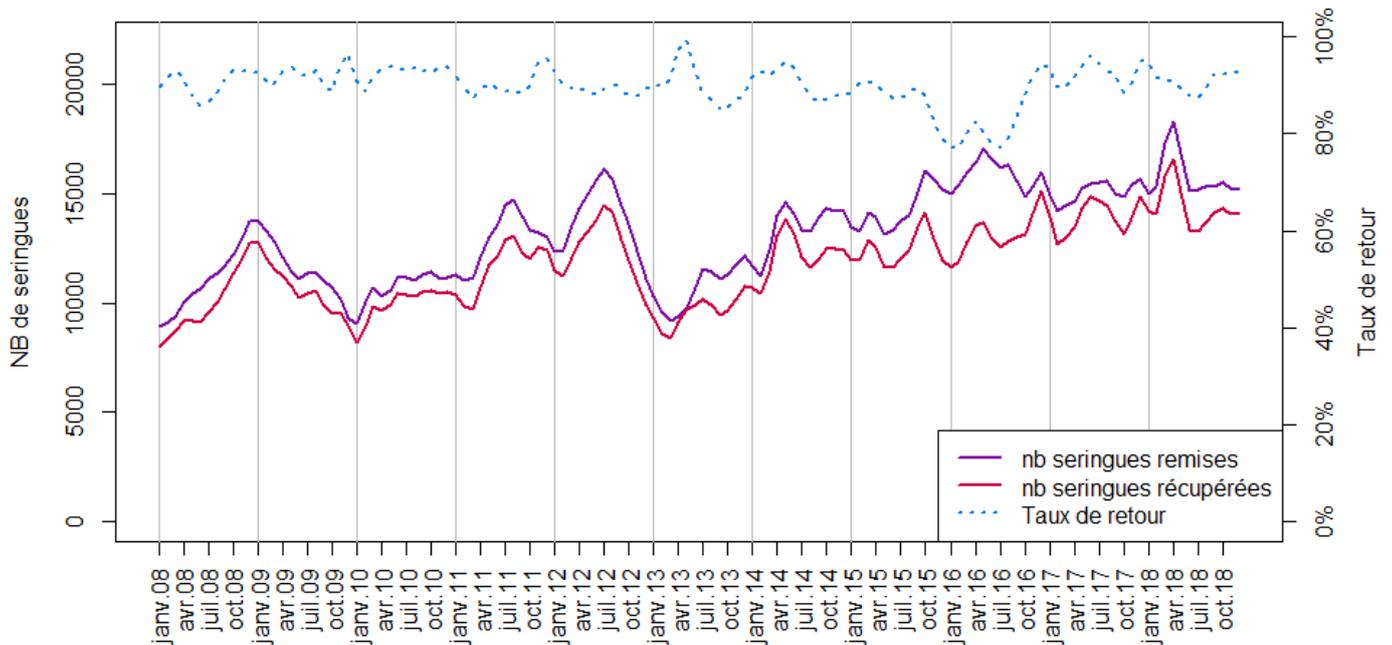
Alors qu'au début des années 2010, Fleur de Pavé remettait plus de 1'000 seringues par année, la remise a fortement diminué au cours des dernières années, si bien qu'en 2018 Fleur de Pavé n'a remis que 8 seringues.

Evolution de la remise hors Lausanne

Zone Bleue (ZB) s'occupe de la remise de seringues dans la Nord vaudois. Il s'agit de la structure à l'extérieur de Lausanne où les volumes échangés sont les plus importants. En 2018, Zone Bleue a remis près de 11% de l'ensemble des seringues du canton. Le nombre de seringues remises à Zone Bleue est resté relativement stable au cours de ces dernières années. Une importante diminution de la remise, liée à l'incendie ayant eu lieu dans les locaux de cette structure, peut cependant être observée en mai 2017 ainsi qu'une importante diminution durant l'hiver 2017-2018 pour laquelle nous n'avons pas d'explication précise.

La remise de matériel d'injection stérile dans l'Ouest vaudois est assurée par les deux antennes de l'association Entrée de Secours (EdS) à Morges et à Nyon. Cette remise a augmenté entre fin 2009 et 2014 pour diminuer à nouveau jusqu'à l'hiver 2017 après quoi elle a à nouveau augmenté (Figure 3). La remise de matériel d'injection stérile est donc très fluctuante dans cette région.

La remise de matériel d'injection stérile dans la région Riviera-Chablais est assurée par la fondation Addiction, action communautaire, travail social (AACTS) à Vevey, l'Unité de traitement des addictions d'Aigle (UTAA) et l'Unité de traitement des addictions de Montreux (UTAM). Cette remise est stable dans cette région du canton depuis 2009. Seules quelques augmentations transitoires perturbent le tracé. Ces



Ce graphique présente des courbes lissées.

Figure 4 Evolution mensuelle du nombre de seringues remises, du nombre de seringues récupérées et du taux de retour dans le canton de Vaud entre 2008 et 2018

dernières s’expliquent par la présence ponctuelle d’usagers qui viennent échanger une grande quantité de seringues en une seule fois.

Finalement, alors qu’au début des années 2010, environ sept seringues étaient remises par contact, il y a désormais près de 10 seringues remises en moyenne par contact, hors Lausanne.

Evolution du taux de retour

La Figure 4 présente le nombre de seringues remises dans le canton, le nombre de seringues usagées récupérées ainsi que l’évolution du taux de retour entre 2008 et 2018.

Ce graphique montre que les deux courbes de l’évolution de la remise et du nombre de seringues récupérées suivent un tracé très similaire et se superposent presque. Plus globalement, les valeurs élevées du taux de retour qui correspond au rapport entre le nombre de seringues récupérées et le nombre de seringues remises reprennent cette constatation.

Le taux de retour a globalement légèrement augmenté au cours des dix dernières années. Début 2008, près de 85% du matériel remis était récupéré, cette valeur est passée 92% fin 2018. Le taux de retour a chuté de manière transitoire entre fin 2015 et fin 2016, atteignant, sur certains mois, 76%. Cette diminution s’explique par la mise en place de l’EchangeBox qui remettait, durant cette période, deux seringues propres pour une seringue usagée, soit un taux de retour de 50%, impactant ainsi le taux de retour cantonal.

Conclusion

Ce monitoring mis en place depuis de nombreuses années permet de suivre de manière détaillée des trends sur le long terme, ce dont à notre connaissance peu voire aucun autre canton suisse ne dispose.

L’analyse de ce suivi permet de mettre en évidence l’impact des événements contextuels sur les habitudes et prises de risques des consommateurs. En effet, il semble peu probable qu’une diminution transitoire de la remise de matériel d’injection stérile corresponde à une diminution des consommations par injection. Une telle diminution pourrait indiquer un report sur une autre source d’approvisionnement (les pharmacies, par exemple), une augmentation de la réutilisation ou du partage du matériel d’injection.

L’introduction du programme de prescription de diacétylmorphine (héroïne pharmaceutique) dans le cadre des traitements de substitution par la policlinique d’addictologie en juin 2018 pourrait, à terme, également avoir un impact sur la remise de matériel d’injection stérile à Lausanne. On peut en effet supposer que les usagers bénéficiant de ce programme ont moins recours au matériel d’injection du réseau induisant ainsi une diminution de la remise.

Finalement, malgré les gros volumes de matériel d’injection stérile échangés sur l’ensemble du canton, le taux de retour est, depuis plusieurs années, relativement élevé. Notons que comme il ne s’agit pas d’un circuit fermé, le matériel d’injection usagé qui n’est pas récupéré dans les structures vaudoises n’est

pas forcément jeté de manière aléatoire mais peut être récupéré dans d'autres structures ailleurs en Suisse, ou à l'étranger.

Note méthodologique

Suite à la mise en place du programme cantonal PPMTMS, la comptabilisation de la remise de matériel de consommation stérile dans le canton a été unifiée. Dès juillet 2001, toutes les structures accréditées font état chaque mois :

- du nombre de seringues ou d'aiguilles remises ;
- du nombre de seringues récupérées ;
- du nombre de contacts avec des personnes venant chercher du matériel d'injection stérile (une personne peut donc être comptée plusieurs fois par jour)⁵.

Ce rapport présente des graphiques dits « lissés », i.e. chaque point représente pour moitié le mois en question et pour l'autre moitié les deux mois adjacents. Ce lissage permet de présenter des tracés moins erratiques.

Remise de matériel de consommation stérile par les pharmacies

Depuis 1995, une série d'études portant sur la remise de matériel de consommation stérile ont été menées auprès des pharmacies de Suisse dont celles du canton de Vaud³. Les résultats de la dernière enquête, menée en 2016, montrent que, dans l'ensemble, un volume important, quoiqu'en baisse, du matériel d'injection stérile est remis aux consommateurs de substances psychoactives par les pharmacies du canton de Vaud qui en assurent également, en partie, le retour⁴. En 2015, les pharmacies vaudoises ont remis 3.4% de l'ensemble des seringues remises dans le canton de Vaud. Le mode de remise de matériel d'injection stérile par les pharmacies est majoritairement la vente (95.2% des cas en 2016).

La majorité des pharmacies du canton approuve totalement la remise de matériel d'injection stérile et estime que cela fait partie de son travail. Elles sont, par contre, 33.6% à tenir compte de l'attitude et du comportement du consommateur avant de lui remettre du matériel d'injection stérile. Notons également qu'une majorité de pharmacies vaudoises indique ne pas rencontrer de problèmes lors de la remise de matériel d'injection stérile aux consommateurs de substances psychoactives.

Références

- 1 Dentan A, Ziegler G, Resplendino J. Rapport. Pour un concept cantonal en matière de remise de matériel stérile aux personnes toxicodépendantes. Lausanne: Reli'Er; 2001.
- 2 Maillard P-Y. Programme de prévention des maladies transmissibles - échange de matériel stérile pour les personnes toxicodépendantes: modalités d'échange. In: Département de la santé et de l'action sociale, editor. Lausanne: Canton de Vaud; 2008.
- 3 Stadelmann S, Samitca S, Henry V, Bize R. Enquête nationale sur la remise de matériel d'injection stérile par les pharmacies en 2016. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2017. (Raisons de Santé 277).
- 4 Stadelmann S, Samitca S, Henry V, Bize R, Pin S, Locicero S. Enquête nationale sur la remise de matériel d'injection stérile par les pharmacies en 2016. Résultats pour le canton de Vaud et pour la Suisse. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 2018. (Raisons de Santé : Les Essentiels 8).
- 5 Stadelmann S, Lucia S, Arnaud S, Dubois-Arber F. Programme cantonal de prévention des maladies transmissibles (PPMTMS) : Monitoring de la remise de matériel de consommation dans le canton de Vaud. In: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, editor. 2018.

Remerciements

Nous souhaitons remercier M. Hugues Balthasar de l'Office du médecin cantonal du Service de la santé publique du canton de Vaud pour son implication dans le suivi des données du programme « PPMTMS » ainsi que Mme Valérie Dupertuis de REL'IER qui est en charge de la coordination de ce programme. Nous remercions également les collaboratrices et les collaborateurs de chaque structure qui participent activement au recueil de ces données.

Citation suggérée

Stadelmann S, Amiguet M, Samitca S. Evolution de la remise de matériel d'injection stérile dans le canton de Vaud au cours des dix dernières années. Lausanne, Unisanté - Centre universitaire de médecine générale et santé publique, 2019 (Raisons de Santé : Les Essentiels 10) <http://dx.doi.org/10.16908/rds-essentiels/10>